

CCOMPTRE-RENDU DE L'ASSEMBLEE GENERALE DE LA GYMNASTIQUE VOLONTAIRE DE LA TRONCHE

Le lundi 29 Novembre 2021 – 18h30 – salle La Pallud,
La Tronche

Alain Cochet-Muchy, trésorier du club, est président de séance par délégation du président Christian Iteprat.

Le secrétariat est assuré par Odile Remande secrétaire de l'association.

Alain Cochet-Muchy remercie présents et invités.

Le quorum est de 20 % pour l'AG ordinaire soit $237 \times 0,20 = 47$
adhérents présents ou représentés

51 adhérents sont présents et 53 personnes ont donné leur pouvoir.
Soit 104 présents ou représentés. Le quorum est donc largement
atteint.

L'assemblée générale peut délibérer sur l'ordre du jour.

Ordre du jour :

**Introduction : Le point sur la situation du COmité DIRecteur et
la nécessité de recruter de nouveaux membres pour son
renouvellement**

1° Approbation du compte- rendu de l'Assemblée Générale du 29 mars
2021 (en pièce jointe).

2° Rapport moral (et rapport d'activités) et Rapport financier 2020-
2021.

Intervention du vérificateur des comptes.

Situation 2021-2022 et Perspectives 2022-2023

3° Renouvellement du comité directeur (CODIR)

4° Election d'un (ou 2) vérificateur(s) des comptes

5° Questions diverses

1) Approbation du CR de l'AG du 29/03/2021

Ce CR a été mis en ligne sur le site de l'association, il est aussi consultable sur le site de la GV.

Le président de séance met aux voix la RESOLUTION 1 :
LE COMPTE RENDU DE L'ASSEMBLEE GENERALE DU 29/03/2021 EST APPROUVE A L'UNANIMITE

2) Rapport Moral 2020 – 2021 - Point sur la saison en cours par Jean-Pierre Morel, rapports d'activités

Le rapport moral préparé avec le Président, Christian ITEPRAT est présenté par le vice-président de votre association (pièce jointe 1)

Rapport d'activités

Gymnastique adultes par Jean-Pierre Morel (pièce jointe 2)

Gym dans l'eau par Chantal Espitalier (pièce jointe 3)

Gym enfants par Chantal Espitalier (pièce jointe 4)

Pilates par Odile Remande (pièce jointe 5)

Acti'march par Jean Pierre Morel, rapport rédigé par Maguy Raymond (pièce jointe 6)

Randonnée pédestre par Jacky Prestaux (pièce jointe 7)

Ski de fond par Yves Giraudeau (pièce jointe 8)

Raquettes par Benoit Dupeyrat (pièce jointe 9)

Stages sportifs par Alain Cochet-Muchy, rapport rédigé par Alain Raymond (pièce jointe 10)

Le président de séance met aux voix la RESOLUTION 2 :
L'ASSEMBLEE GENERALE APPROUVE LE RAPPORT MORAL ET D'ACTIVITE DE L'EXERCICE 2020 -2021 A L'UNANIMITE

3) Rapport financier 2020-2021:

Odile Gribaudo prend la parole pour confirmer qu'elle a contrôlé les comptes.

Alain Cochet-Muchy présente ce rapport (pièce jointe 11)

Il met aux voix la RESOLUTION 3 :

L'ASSEMBLEE GENERALE APPROUVE LES COMPTES DE L'EXERCICE 2020-2021 ET LE BUDGET PREVISIONNEL 2021-2022 A L'UNANIMITE.

4) Election du Comité Directeur

Au 29/12/2021 , le Comité Directeur est composé de 10 membres.

- 4 membres sont en fin de mandat. Chantal Espitalier, Odile Remande et Jacky Prestaux et ne souhaitent pas le renouveler. Monique Faurie propose de le renouveler.
- Jean Pierre Morel est démissionnaire.

Il est fait appel à candidature pour constituer un nouveau CODIR qui peut être constitué de 12 à 15 personnes.

Propositions de candidatures :

Michèle Cottin

Claire Delestras

Monique Faurie

Michel Foulon

Odile Gribaudo

Pascale Le Marois

La proposition de vote groupé est acceptée par l'assemblée, en suite de quoi :

Mise aux voix de la RESOLUTION 4 :

L'ASSEMBLEE GENERALE ELIT : MONIQUE FAURIE, MICHEL FOULON, PASCALE LE MAROIS, ODILE GRIBAUDO, CLAIRE DELESTRAS, MICHELE COTTIN A L'UNANIMITE AU COMITE DIRECTEUR.

5) Election d'un (ou 2) vérificateur(s) des comptes

En application de l'article 9 des statuts (L'Assemblée générale peut nommer un ou deux **contrôleurs des comptes** et les charger de faire un rapport sur la tenue de ces derniers. La durée de leur mandat est de un an renouvelable. Ils sont choisis parmi les membres de l'Association à l'exclusion des membres du Comité Directeur.), il est fait appel à candidature pour la fonction de vérificateur des comptes.

Brigitte Dottori et Chantal Renaudin se présentent.

Le président de séance met aux voix la RESOLUTION 5 :

**L'ASSEMBLEE GENERALE ELIT A L'UNANIMITE
BRIGITTE DOTTORI ET CHANTAL RENAUDIN EN
QUALITE DE « VERIFICATEUR DES COMPTES » POUR
L'EXERCICE 2021-2022**

Questions diverses

Ces questions n'ayant pas été portées à l'ordre du jour, ne peuvent pas faire l'objet d'un vote.

- 1) Problème des raquettes/ les personnes déjà inscrites pour les forfaits car seront-elles remboursées ?
Yves Giraudeau répond qu'il cherche une solution.
- 2) Y aura-t-il un repas des randonneurs ?
La salle est réservée pour le 29/01/2022, la décision sera prise selon la réglementation sanitaire en cours.
- 3) Jean Claude Faurie fait un point sur les nouvelles formations CODEP pour les ABR.
- 4) Une adhérente demande qu'un mail de rappel soit fait aux adhérents pour préciser l'obligation de présenter le Pass sanitaire au début de chaque séance d'activité en intérieur.
- 5) Jean Louis Borel, représentant le CODEP précise qu'il n'y aura pas de formation raquettes cette année. Les ABR sont invités par le CODEP le 01/12/2021 à une journée de bilan avec présentation d'un nouveau cursus de formation.
Jean Louis Borel voudrait accroître la communication dans les deux sens avec les clubs et la base.

Pièce jointes

=====

Pièce jointe n°1

Rapport moral 2020 – 2021 et point sur la saison en cours par Christian Iteprat, président présenté par Jean-Pierre Morel, vice-président

La tempête exceptionnelle que nous avons traversée avec la pandémie, est derrière nous, souhaitons-le. Nous sommes là (237 adhérents, 51 de présents, 53 de pouvoirs) encore un peu sonnés, mais bien là. L'air alpin, sinon iodé, nous a permis de garder intacte notre lucidité.

Cette lucidité nous est plus que jamais indispensable, compte tenu des difficultés d'une autre nature qui nous attendent : il s'agit des Bénévoles et du bénévolat, pour la pérennité de notre GV « Bouger à La Tronche ».

Il est en effet vital, de reconstituer un vivier de bénévoles, tant au niveau du CODIR et du bureau, que des Accompagnateurs Bénévoles de Randonnées.

C'est ce qui donne à notre réunion de ce soir une gravité dont les membres du bureau avec le Comité Directeur, ont pris toute la mesure, et doivent vous la faire partager.

L'exercice du 1^{er} septembre 2020 au 30 août 2021 s'est écoulé, avec des contraintes inimaginables et paradoxales : au fil des confinements, déconfinements, couvre-feux, limitations des déplacements, nous avons dû, nous adapter aux contraintes sanitaires et gérer la réduction des activités, assortie, bien sûr de celle des animateurs salariés.

Les CR d'activité vous étant développés par ailleurs, j'ai choisi de vous présenter ce rapport moral sous une forme chronologique, documentée par les CR de 7 réunions de bureau, 2 réunions de CODIR et 3 Gévettes. L'exercice est rendu compliqué du fait que notre dernière AG concernant l'exercice précédent n'a pu avoir lieu, en visioconférence, que le 29 mars 2021, c'est à dire après 7 mois de l'exercice en cours....

C'est en qualité de Vice Président de Christian ITEPRAT, votre et mon Président, que j'ai le plaisir de vous présenter ce rapport moral, 4^{ème} et

dernier pour moi. Nous avons travaillé en binôme pendant 4 ans, dans la complémentarité, en parfaite harmonie. Ce fut pour moi une très enrichissante collaboration, et je tiens à l'en remercier devant vous très sincèrement.

Septembre : fort de l'expérience de l'exercice écoulé, tout est prêt pour une nouvelle saison. Nous saurons nous adapter aux contraintes à venir. Les cours de gymnastique peuvent redémarrer, toujours en extérieur.

Le forum des Associations est annulé.

Octobre :

Publication de la Gévette N°8

Les 250 adhérents sont informés de la décision prise par le CODIR, d'annuler jusqu'à nouvel ordre, toutes les activités en salle, y compris en piscine. Sauf pour le cours Gym enfant.

Le remplacement des cours en salle par des cours en extérieur ne peut pas être envisagé.

La décision de mettre en place le dispositif de chômage partiel pour les salariés est prise, et simultanément, celle du maintien du salaire intégral. En clair, l'association décide de prendre à sa charge la part de salaire non payée par l'Etat.

En contrepartie, bien entendu, les animateurs ne sont pas autorisés à travailler en proposant des animations en vidéo.

Le principe du remboursement aux adhérents des cours non assurés, est acté.

Il y a 93 adhérents Randonneurs et 47 actimarcheurs.

Janvier 2021 :

Publication de la Gévette N°9 : elle essaie de combler le **vide** du moment : c'est l'inactivité qui domine (sauf Gym enfant) : pas de transport en commun. Aucune activité extérieure possible. C'est triste !

On réfléchit, on parle, et on cherche à renouveler les membres du CODIR.

Nous enregistrons et regrettons le départ d'Aline Cheneau, Animatrice d'Aquagym, très appréciée, durant ces 5 années passées parmi nous.

Pourtant un rayon de soleil est bienvenu : la commune et ses services techniques remettent à neuf notre local. (électricité, peinture, lumières, panneau d'affichage...). Un grand merci à Bernard Dupré adjoint aux travaux, à Denis Michallet responsable des bâtiments communaux, ainsi qu'à son équipe. Le résultat est parfait et les membres du bureau ont saisi cette opportunité pour mener une opération d'envergure et salubre de tri et rangements tels qu'on en fait seulement en cas de déménagement.

Février :

L'assemblée générale de l'exercice précédent n'ayant pu avoir lieu en novembre dernier, décision est prise de la faire en mode visioconférence, le 29 mars. Alain Cochet-Muchy, notre trésorier multi compétent, met en place la logistique spécifique qui en découle.

Installation de la fibre optique : grâce à la persévérance tenace de Jean-Pierre Bachasson, la fibre optique est mise en place. Internet devient enfin confortable à La GV.

Mars :

Les sorties de randonnées reprennent, en car.

Assemblée Générale le 29 mars en visioconférence, animée par Alain Cochet-Muchy, avec 28 participants. Une expérience lourde, mais réussie et enrichissante.

Avril :

L'Actimarch avec Anne Florio, l'une des rares activités, se voit bridée par la jauge de 6 personnes. Il faut s'adapter.

Le contexte est tellement particulier, que les compteurs financiers sont étroitement surveillés par le trésorier. Il en rend compte à chaque réunion de bureau.

La Gymnastique dans l'eau est définitivement abandonnée pour cette année. Les chèques, n'ayant pas été encaissés, seront rendus ou détruits.

Mai :

Les cours de Pilates et de Gymnastique peuvent redémarrer en extérieur, mais en espace fermé (autour de la piscine Doyen Gosse, et à l'espace Doyen Gosse, ainsi que dans des locaux privés gentiment mis à disposition par certains adhérents), en respectant la contrainte du couvre-feu à 21 heures.... Et bien entendu en fonction de la météo.

La date de fin de saison est repoussée au 25 juin.

CODIR : la gestion rigoureuse et anticipative de notre trésorier, Christian Cochet-Muchy, lui permet de proposer au CODIR des options raisonnables pour l'exercice prochain. Pour assurer l'équilibre financier, le CODIR retient 3 principes :

- 1- Maintien de l'offre d'activités aux adhérents,
- 2- Suppression des activités trop déficitaires et des cours pour lesquels le nombre d'inscrit est inférieur au seuil, en particulier la piscine.
- 3- Légère augmentation des tarifs.

Renouvellement du CODIR : des contacts personnels permettent de sensibiliser quelques adhérents à la nécessité et à l'importance vitale de ce sujet. La pression monte.

Juin :

Publication de la Gévette N° 10 : avec ce titre « **Adhérent de la GV : c'est ton affaire !** » **Il s'agit du renouvellement des membres du Comité Directeur, et c'est sur ce thème que je vais conclure ce rapport :**

Conclusion

La situation de la GV est la suivante :

La situation financière vous sera présentée par notre trésorier.

Toutes les activités ont repris. En salle comme en extérieur. Avec les contraintes acceptables que vous connaissez.

Au local, tous les outils de la structure administrative sont en place et en bon état de fonctionnement ; les outils numériques sont très accessibles : pas besoin d'être informaticien pour utiliser l'ordinateur ou internet.

Le rangement des dossiers, aussi bien numérique que papier a été entièrement revu pour être logique.

Les tâches de chacun des membres du bureau sont définies, sans être cloisonnées. C'est la convivialité et l'état d'esprit de coopération qui prédomine.

Le local, remis à neuf, est agréable.

Comme vous le savez, nous avons mis à jour les statuts et le Règlement intérieur.

Hormis le nombre d'adhérents, dont le point bas a été atteint l'an dernier, et qu'il faut reconstituer, la situation de la GV est satisfaisante, l'outil est en bon état de fonctionnement.

Jusqu'à ce jour, nous sommes 12 à composer le CODIR, et la moyenne d'âge est de 76 ans.

Ce n'est pas sain !

Aujourd'hui, 6 acceptent de proposer encore leur candidature, dont 2 membres actuels du bureau.

Le CODIR est statutairement composé de 3 à 15 membres élus par l'Assemblée Générale. Il élit en son sein un Bureau composé **d'au moins** 3 membres (Président, Secrétaire, Trésorier).

Pour fonctionner confortablement, l'usage et l'expérience ont élargi le bureau à 6 membres, avec vice-président, Secrétaire adjoint, et trésorier adjoint.

Avec un comité Directeur complété et rajeuni, d'où émergerait un nouveau bureau, toutes les conditions seraient réunies pour assurer pérennité et développement de notre association.

Le CODIR se réunit 3 à 4 fois par an, ce qui est peu contraignant. Cela permet aux nouveaux élus, de s'informer et de se former sur le fonctionnement de l'association, pour s'engager éventuellement ensuite dans une fonction plus exécutive de membre du bureau.

2 raisons alimentent notre optimisme Et notre confiance en l'avenir, donc en vous :

- 1- Nous pouvons nous réjouir des réponses positives de quelques adhérents qui ont déjà été réceptifs et sont prêts à s'engager.
- 2- Lors de l'AG du 3 décembre 2014, Jérôme Alexandre, dans son rapport moral sur l'exercice 2013-2014 disait sur ce sujet : « Et s'il n'y a pas de candidats, l'association sera devant une alternative : se dissoudre, ou se fondre dans un autre club. J'espère ne pas avoir

à convoquer une assemblée générale extraordinaire le 31 juin 2015. »

Cela n'a pas eu lieu... heureusement !

Mais cela pourrait encore nous arriver !

Adhérent de la GV : c'est ton affaire ! Nous comptons sur chacun de vous pour que cette AG se termine sur l'élection de 15 membres au CODIR dont 6 soient prêts à constituer un bureau.

Merci pour votre attention.

Pièce jointe n°2

Rapport d'activité 2020-2021 : Gymnastique

J.P. Morel

Dans un climat de bonne humeur et de bienveillance, on retiendra la mobilisation des animateurs, à l'affût de chaque déconfinement, pour reprendre les cours, et la motivation des adhérents pour y participer le plus possible.

Les seuls cours qui ont pu avoir lieu l'ont été en plein air, à la fin du printemps : heureuse bouffée d'oxygène pour finir une trop courte saison.

E-mails et/ou SMS entre adhérents et animateurs se sont harmonieusement intégrés dans la routine hebdomadaire, pour fixer les lieux de rendez-vous, et tenir compte de la météo.

Optimisme : du fait de la remarquable pauvreté de l'activité « gymnastique », on aurait pu craindre, pour l'année en cours, une diminution du nombre d'adhérents par rapport à celui de l'exercice écoulé. On s'aperçoit qu'il n'en est rien... et que le point bas a peut-être été atteint ! 68/68.

Cours de Gymnastique GV 2019-2020-2021						
Nadine MARTINET-Hervé LANGLADE-Manuel GONZALES						
cours		2018-2019	2019-2020	2020-2021	21-22	
MARDI	Manuel	20 h 15	14	14	9	11
MERCREDI	Nadine	9 h	22	20	17	18
		10 h	23	19	15	12
MERCREDI	Hervé	18 h	27	18	10	11
		19 h	14	11	8	8
VENDREDI	Nadine	8 h 45	16	12	9	8
			116	94	68	68
GYMNASTIQUE EQUILIBRE Sandra VAYSSADE						
MERCREDI 15 h 30			14	10	annulé	8

Pièce jointe n°3

Rapport activité GYM DANS L'EAU 2020 21

Il y avait 80 inscrits pour les 6 cours de gym dans l'eau. Alors que nous étions 166 en 2019.

Ce fut une année blanche suite à la crise sanitaire.

Les chèques ont été détruits et les licences n'ont pas été prises pour les adhérents n'ayant pas d'autres activités. De ce fait ils n'ont pas pu accéder à l'AG en ligne. Une personne a manifesté son mécontentement de ne pas avoir eu sa licence.

Aline est partie pour un plein temps à la piscine de St Egrève elle ne faisait plus partie de nos employés en cours d'année.

Nous avons repris 5 cours cette année avec Sandrine et 2 nouveaux animateurs Clément mardi soir et Nelson jeudi. Bienvenue à eux.

Nous avons seulement 79 inscrits à la reprise 82 à ce jour. D'autres personnes après appel téléphonique envisagent de revenir prochainement....

Nous espérons retrouver vite un niveau de fréquentation plus important.

Un sympathique flyer créé par Alain est à disposition si vous pensez pouvoir en distribuer autour de vous pour nous faire connaître.

Je profite d'être là pour vous demander d'être vigilants pour présenter votre pass sanitaire et vous inscrire sur les feuilles de présence. Il faut un investissement de chacun pour que ça fonctionne correctement.

C'est une contrainte pour vous, mais pour nous aussi.

Ces feuilles sont transmises au bureau chaque fois pour être archivées et pouvoir être remises à la mairie ou aux autorités sanitaires sans délai si besoin.

Nous espérons bien que vous resterez tous en bonne santé et que nous n'aurons pas à y recourir.

Vous savez que je suis démissionnaire du CODIR et de la responsabilité de l'activité. J'attends de transmettre la relève.

Pièce jointe n°4

CR GYM ENFANTS par Chantal Espitalier 2020-2021

Nous avons commencé avec 8 enfants de 4 à 6 ans.

Ce nombre était imposé par les normes sanitaires à cette période. Le recrutement en a été laborieux. Un n'a pas accroché et n'a pas poursuivi, ils se sont retrouvés à 7.

Les cours ont pu avoir lieu en pointillé au gré des confinements :

septembre 2020 :	3 cours réalisés / 3 prévus (100%)
octobre 2020 :	2 cours réalisés / 2 prévus (100%)
novembre et décembre 2020 :	pas de cours
janvier 2021 :	1 cours sur 4 prévus (25%)
février à mai 2021 :	pas de cours
juin 2021 :	4 cours réalisés / 4 cours prévus (100%)

soit au total 10 cours réalisés par Manu sur les 32 prévus. (31%).

Pour l'année 2021/2022 nous avons décidé de ne pas maintenir cette activité déficitaire. Il est quand même arrivé quelques demandes au bureau.

Pièce jointe n°5

CR activité Pilates 2020-21 / Odile Remande

L'organisation des cours de Pilates comme toutes les activités sportives a été assez perturbée (7 cours au total).

Au départ il avait été prévu deux cours mais compte-tenu des circonstances, nous avons demandé aux personnes inscrites de se répartir en trois cours pour assurer une bonne distance entre les participants.

14 septembre cours au DOJO : 3 cours à 8h30 (10 personnes), à 9h40 (12 personnes) et à 10h50 (10 personnes)

21 septembre cours dans une salle de l'école de musique (idem 3 cours)

28 septembre cours suspendu

En mai : Reprise des 3 cours à la piscine sur le bord du bassin extérieur

10 mai : séance annulée à cause du mauvais temps

17 mai : chez F. Rufin

31 mai : à la piscine

7 juin : à la piscine

(9 juin= fin des restrictions)

14 et 21 juin terre-plein devant salle polyvalente

Pièce jointe n°6

Compte-rendu de l'activité : Acti'March' du jeudi (14h30-15h30) et du samedi (10h-11h) pour la saison 2020-2021 .

Il y avait 30 inscrits pour venir marcher au rythme des possibilités de chacun, soit le jeudi, soit le samedi, soit les deux jours sur les digues de l'Isère ou dans le parc de l'Île d'Amour.

La pandémie a quelque peu bousculé la régularité des séances mais, globalement, en respectant les consignes gouvernementales cette activité a pu se dérouler assez souvent.

Dès le premier jour suivant l'annonce officielle des différentes autorisations, en fonction des possibilités et dans le meilleur respect possible des consignes sanitaires, nous nous sommes retrouvés à l'Île d'Amour pour partager autre chose que le nombre de nouveaux cas ou celui des hospitalisations.

La bonne fréquentation de ces séances a montré la nécessité de bouger ressentie par les acti'marcheurs du groupe et aussi le besoin de retrouver l'autre en cette période d'isolement imposé.

Malgré le succès rencontré par cette activité que nous avons encadrée avec beaucoup de plaisir, tous les jeudis et samedis (sauf pendant les vacances scolaires d'été), durant une dizaine d'années nous avons décidé d'arrêter de l'animer en septembre 2021.

La rédaction de ce compte-rendu nous donne l'occasion de remercier tous les marcheurs qui ont partagé avec nous ces bons moments aussi bien au soleil, sous la pluie ou avec le froid. Nous ajouterons un grand merci aux quelques fidèles qui ont commencé l'aventure avec nous dès le stage de formation au printemps 2011 et y ont participé jusqu'au bout.

Les animateurs bénévoles Maguy et Alain RAYMOND

Pièce jointe n°7

Rapport Activité Randonnée Pédestre / Jacky Prestaux

Saison Dernière : 28 Sept 2020 – 25 Juin 2021

Inscrits (au 13 Oct.2020) **95** (112 la saison précédente)

Répartition par sexe **68** Femmes (71,57%)

27 Hommes (28,42%)

Mouvement des Inscriptions : **17** randonneurs qui ne se sont pas réinscrits

7 nouveaux inscrits

Types de Participation	Forfait trimestriel 5 sorties :	62
	Forfait trimestriel 8 sorties :	11
	A la sortie (Occasionnel)	22

Nombre de **sorties** et fréquentation

Automne (18/9/20-16/10/20)

4 sorties 40 randonneurs/sortie

1 Annulée météo (Col Vert)

Hiver (6/11/20 – 18/12/20)

7 sorties Annulées (**Confinement COVID**)

Printemps (5/03/21 – 26/03/21)

3 sorties (journée 9h-17h couvre-feu) 30 randonneurs/sortie

Printemps- Eté (2/04/21 – 25/06/21)

5 sorties (journée 9h-17h) 25 randonneurs:/ sortie

1 sorties (journée 9h-17h covoiturage) 26 randonneurs/sortie

2 sorties (après-midi) 30 randonneurs/sortie

2 sorties (journée minibus Mairie+ véhicule) 10 randonneurs/sortie

Encadrement

8 Accompagnateurs Bénévoles Randonnée

3 femmes ABR Hélène Léorat / Maguy Raymond/ Françoise Rufin

5 hommes ABR Michel Foulon / Lionel Martin-Cocher /Jacky Prestaux

Alain Raymond / Daniel Rochas

Arrête : Alain Raymond

Candidats ABR : Néant

Saison En Cours : 24 Sept 2021 – fin Juin 2022

Inscrits à ce jour (9 Nov. 2021) **96** (95 la saison précédente)

Répartition par sexe **73** Femmes (76,04%) (++)

23 Hommes (23,95%) (--)

Mouvement des Inscriptions : **12** randonneurs qui ne se sont pas réinscrits

13 nouveaux inscrits

Types de Participation Forfait trimestriel 5 sorties : 53

Forfait trimestriel 8 sorties : 14

A la sortie (Occasionnel) 29

Nombre de **sorties** et fréquentation

Automne 5 sorties faites sur 11 47 randonneurs/sortie

Hiver 10 sorties xy randonneurs:/ sortie x Annulée

Printemps 10 sorties xy randonneurs:/ sortie x Annulée

Encadrement 6 à 8 Accompagnateurs Bénévoles Randonnée
2 femmes ABR Hélène Léorat / Françoise Rufin
4 hommes ABR Michel Foulon / Lionel Martin-Cocher /Jacky Prestaux
 Daniel Rochas
2 ABR en renfort Monique Faurie / Alic Rakhmanoff
Arrête : Maguy Raymond
Candidats ABR : Néant

Pièce jointe n°8

Rapport d'activité « ski de fond » saison 2020-21 / Yves Giraudeau

Hiver 2020 : 40 à 45 participants et 3 encadrants.

Moitié des effectifs « raquettes » et moitié « ski de fond »

S'il y a 20 personnes en moins, l'utilisation d'un car devient impossible

Hiver 2021 : pas de sortie en car mais des sorties en co-voiturage hors GV

Perspective Hiver 2022 :

La décision unilatérale de la GV de Corenc d'organiser des sorties raquettes de leur coté remet en cause l'activité « ski de fond» de La GV de La Tronche.

Deux problèmes se posent :

- Impossibilité d'utiliser un car, les effectifs des participants « ski » étant insuffisants
- Nombre d'encadrants insuffisants : Nicole Plotto n'encadre plus, Etienne Spanjaard n'est pas sûr de pouvoir encadrer et Jacky Prestaux n'encadrera pas si les sorties se font en co-voiturage

Donc la question se pose : l'activité « ski de fond » pourra-t-elle continuer à être organisée en janvier 2022 à la GV de La Tronche ?

Pièce jointe n°9

Rapport d'activité 2020-2021 « Raquettes, petits crampons » du mardi après-midi / Benoit Dupeyrat.

1/ Saison 2020 :

L'activité s'est faite en association avec l'activité « Ski de fond » du mardi après-midi : nous utilisons le même car pour nous transporter vers les stations.

Les animateurs sont Bernard Delon et Benoit Dupeyrat.

Nous avons 8 séances programmées dont 1 à la journée. 21 personnes étaient inscrites pour 5 séances.

Les sorties se sont déroulées sans trop de problèmes de neige.

A noter : quelques jours après la dernière sortie le confinement a démarré.

2/ Saison 2021.

Compte tenu de la pandémie de Covid, l'activité habituelle n'a pas eu lieu début 2021.

Néanmoins, pour éviter le manque d'activités sportives et de contacts sociaux, nous avons organisé dans le contexte de la GV Corenc la poursuite des randos qui étaient habituellement supprimées de janvier à mars. Cette activité s'est faite à pied ou en co-voiturage quand cela a été possible, en respectant la réglementation tous les mardis de janvier à fin mars sauf période scolaire. Cette activité de randos a donné toute satisfaction aux adhérents de la GV Corenc et nous a conduits à alterner sorties pédestres et sorties raquettes petits crampons en fonction de la météo. Le choix de faire du co-voiturage au lieu d'utiliser le car a donné toute satisfaction, de nombreux

adhérents ne souhaitant pas risquer une contamination lors d'un voyage long en car.

3/ Animation et formation.

La formation de Bernard Delon à l'animation « raquettes » s'est faite courant 2019, ce qui a permis à Nicole Ferran d'arrêter l'encadrement comme elle le souhaitait. Nous la remercions pour toutes ces années comme animatrice de raquettes et accueillons Bernard.

4/ Saison 2022.

Compte tenu de ce qui a été fait en 2021, à la demande des adhérents de la GV Corenc, nous avons décidé de continuer à proposer une activité rando GV Corenc de janvier à mars 2022 en remplacement de l'activité « raquettes, petits crampons » (sauf vacances scolaires) : ce système permet à tous les randonneurs de Corenc de pouvoir participer alors qu'auparavant certains n'avaient plus de randos pendant 3 mois, notre seul jour étant le mardi. L'activité se déroulera en co-voiturage en respectant la réglementation, comme pour les autres randos.

Pièce jointe n°10

COMPTE RENDU D'ACTIVITE 2020/2021

- Section : RANDONNEE PEDESTRE
 - Option : STAGES SPORTIFS
- Alain RAYMOND**

- Au cours de la saison 2020-2021, malgré les difficultés liées à la pandémie de la Covid-19 et aux incertitudes qui en résultaient sur l'opportunité (et, même, la possibilité) **d'entreprendre des** stages sportifs, les 2 stages prévus ont bien eu lieu.
-

- Le premier, dans l'ordre chronologique, s'est déroulé dans **les Calanques de la Méditerranée, entre Marseille et la Ciotat**. Il s'est tenu, pendant 6 jours, **du dimanche 23 mai au vendredi 28 mai 2021**.
- Le Centre d'hébergement a été le Centre Atoll Plongée, situé Traverse Prat à Marseille, à l'exception, toutefois, de la première nuit, où les stagiaires ont été logés à l'hôtel Ibis de Bonneveine, dans le 8^{ème} arrondissement de Marseille.
- Le transport a été assuré par la Société SNVA Europe Autocars de Saint-Pierre d'Allevard.
- Le volet culturel de ce stage (compte tenu des exigences liées à la situation sanitaire) a été peu développé. Cependant, une journée a été consacrée à la découverte batelière des Calanques et des îles des archipels de Riou et du Frioul.
- Pour les randonnées pédestres, 3 groupes de niveau ont été proposés aux stagiaires. Elles ont permis une découverte assez approfondie, par voie terrestre, des Calanques, depuis Marseille jusqu'à La Ciotat, en passant par Cassis, ainsi que des falaises du Cap Canaille.
- Une météo globalement bien ensoleillée, associée à la proximité de la mer et aux reliefs escarpés, ont offert aux randonneurs des paysages d'une grande beauté.
- Bien que situées à faible altitude et en dépit des dénivelés relativement modestes, les randonnées proposées étaient, en raison de la nature du sol et

du profil des sentiers, d'un niveau technique assez relevé (surtout pour le groupe 1).

- 39 stagiaires ont pu bénéficier de ce stage.
- 39 est, également, le nombre des stagiaires qui ont participé au stage d'été qui s'est déroulé, pendant 7 jours, **du 24 au 30 août 2021, en Haute Maurienne/Vanoise.**
- Le groupe a été accueilli au Centre International de séjour à Lanslebourg Val Cenis, à l'exception de la dernière nuit, du 29 au 30 août où les participants ont été accueillis au cœur du Parc national de la Vanoise, soit au refuge du Plan du Lac, soit au refuge Auberge de Bellecombe, où s'est tenue une soirée amicale, festive et conviviale, marquant la dernière soirée des stages sportifs organisés par Alain Raymond, sous l'égide de la GV de La Tronche.
- Le transport a été effectué au moyen de minibus (et de véhicules personnels) conduits par les stagiaires eux-mêmes.
- Afin de prendre en compte l'hétérogénéité des stagiaires, plusieurs randonnées de différents niveaux (généralement 3) ont été, souvent, proposées aux randonneurs.
- Ces randonnées ont permis une découverte de la Vanoise, de la Haute Maurienne, du Mont Cenis, avec des paysages grandioses, des glaciers, des lacs, des refuges, des torrents,... avec, en prime, quelques chamois et bouquetins ainsi que de nombreuses marmottes. Tous les stagiaires ont atteint la cote 3 000.

- Les conditions météorologiques ont été particulièrement favorables.
- Le volet patrimonial, culturel et touristique a été dense et fourni, depuis la maison penchée de Modane et le monolithe de Sardières, jusqu'au télégraphe Chappe du Mollard Fleury et aux forts Montalembert de la barrière de l'Esseillon, en passant par les églises baroques de Maurienne, le village de Bonneval-sur-Arc, le hameau de l'Ecot, le fort Maginot de Ronce, la Maison de la Vanoise à Termignon, les installations hydroélectriques, la soufflerie de l'ONERA ou encore le site de la Pyramide au Plan des Fontainettes.
- Ce stage clôture en beauté un ensemble de 13 stages qui se sont déroulés de 2013 à 2021 sous l'égide du club de La Tronche de la GV.

Pièce jointe n°11

Rapport financier (extrait des vues présentées en séance)

Vérification des comptes (2/2)

Les comptes de l'exercice 2020-2021 ont été vérifiés le 15/11/2021 par Odile Gribaudo (ré-élue vérificatrice des comptes par l'AG du 29 mars 2021).



Compte de résultat 2020-2021

Les charges

	2020/21	2019/20
Salaires / charges sociales	14 547€	21 232 €
Licences / Fédération	5 480 €	9 159 €
Location piscine	0 €	8 370 €
Assurances MAIF	198 €	934 €
Frais formation	0 €	1 44 €
Transports en car	5 665 €	8 947 €
Frais de déplacement	431 €	1 762 €
Pots et réceptions	9 €	604 €
Frais de gestion	886 €	910 €
Achats	392 €	2 013 €
Autres	416 €	2 974 €
Remboursements	12 130 €	0 €
Total	40 154 €	57 049 €

Les produits

	2020/21	2019/20
Produits activités	19 796 €	47 257 €
Participations car RP	6 178 €	11 302 €
Licences/adhésions	7 349 €	12 518 €
Produits financiers	413 €	2 368 €
Autres produits	1 216 €	19 €
Allocations chômage	5 880 €	0 €
Total	40 832 €	73 464 €

Résultat (excédent)	678 €
---------------------	-------

Bilan synthétique au 31/08/2021

Actif	N	N-1	Passif	N	N-1
Immobilisations	0 €	0 €	Report à nouveau	75 920 €	59 505 €
Actif circulant	0 €	0 €	Résultat de l'exercice	678 €	16 415 €
Valeurs de placement	0 €	0 €	Dettes	5 285 €	4 638 €
Disponibilités	81 883 €	80 558 €			
Charges constatées d'avance	0 €	0€	Produits constatés d'avance	0 €	0 €
Total	81 883 €	80 558 €	Total	81 883 €	80 558 €

Essentiellement cotisations URSSAF non prélevées suite COVID

Commentaires sur l'exercice écoulé

- **Un exercice atypique tant sur le plan des activités que sur le plan financier**
 - toute comparaison avec les autres exercices ne serait pas significative
 - la répartition analytique des comptes a été réalisée mais n'est pas représentative
 - une année neutre qui a préservé notre réserve financière, contrairement à nos craintes...

Point sur les aides de l'état

- **Report et réduction des charges**
 - Difficile à suivre car le site URSSAF évolue sans cesse. Dettes à priori réduites à 3 800 € ... (gain potentiel de 1 400 €)
- **Allocations de chômage partiel**
 - 335 heures indemnisées pour un montant de 5 880 € (soit 17, 56 €/heure), entre octobre 2020 et juin 2021.

Point sur les remboursements COVID

- **139 adhérents à rembourser pour un montant global de 12 021 €**
 - Abandons de remboursement pour un montant de **1 147 €**.
 - Le reste, soit **10 874 €**, a été remboursé par **66** virements et l'émission de **54** chèques.
 - À ce jour **4** chèques n'ont toujours pas été encaissés, pour un montant de **192 €**.

Hypothèses budgétaires 2021-2022

- **Budget établi sur la base :**
 - des cours et tarifs 2021-2022
 - du calendrier 2021-2022
 - des adhésions au 15/11/2021
 - des décisions du bureau (maintien d'activités ou de créneaux non « rentables »)
 - d'une année supposée normale 😊

Budget prévisionnel 2021-2022

• Rappel du réalisé 2020/2021

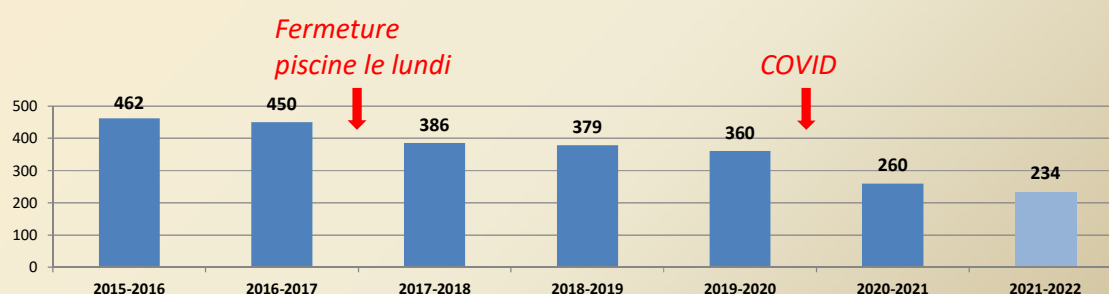
Activité	GESTION	AQUA	GA	MA	PIL	RAQ 1/2	Ski fond	RP	RepRan	P.Chutes	GE	Total
Produits	8 979 €	2 695 €	6 397 €	3 115 €	4 185 €	0 €	12 €	8 710 €	0 €	200 €	660 €	34 953 €
Charges	7 471 €	4 079 €	8 142 €	2 092 €	4 644 €	0 €	12 €	8 883 €	0 €	200 €	1 215 €	34 275 €
Résultat	1 508 €	-1 384 €	-1 745 €	1 023 €	-459 €	0 €	0 €	2 290 €	0 €	0 €	-555 €	678 €

• Prévisionnel 2021/2022

Activité	GESTION	AQUA	GA	MA	PIL	RAQ 1/2	Ski fond	RP	RepRan	P.Chutes		Total
Produits	8 360 €	14 500 €	7 400 €	1 520 €	4 450 €	0 €	0 €	17 000 €	900 €	450 €		54 580 €
Charges	8 000 €	18 500 €	9 200 €	1 900 €	3 000 €	0 €	0 €	16 000 €	900 €	500 €		58 000 €
Résultat	360 €	-4 000 €	-1 800 €	-380 €	1 450 €	0 €	0 €	1 000 €	0 €	-50 €		-3 420 €

Commentaires sur l'exercice en cours

- Suite à la baisse du nombre d'adhérents depuis 2 ans, la plupart des activités seront déficitaires sur l'exercice (financées sur les réserves)
- Incertitude sur les dettes URSSAF et le tarif piscine



Perspectives 2022/2023

- Le déficit accepté en 2021-2022 ne peut être que transitoire vu le montant limité de nos réserves.
- Si les effectifs ne se redressent pas plus, une **nouvelle augmentation des tarifs des activités** pourrait devenir inéluctable pour 2022-2023 ainsi qu'une **adaptation de l'offre de cours**.
- Ces décisions devront être prises par le CODIR au printemps 2022.